

**De :** Michel Petit

**Envoyé :** lundi 6 novembre 2017 16:11

**À :** [mairie@milizac-guipronvel.bzh](mailto:mairie@milizac-guipronvel.bzh)

**Objet :** «enquête publique relative au zonage d'assainissement des eaux pluviales du territoire de Guipronvel»

à l'attention du commissaire enquêteur,

Dans le document SADP Guipronvel - phase 3 (paragraphe 8.3, page 12):

1- La création du réseau le long de la voie communale n°4 (réseau VC n°4 Dorguen) comporte un regard à l'intersection des canalisations de 200 et de 250 formant un coude de 90 degré (repère ? : 29076\_EPL\_NDBA\_0052). Les eaux pluviales de mon habitation (1 le Dorguen) se déverse actuellement au niveau de ce regard. Est ce qu'il en a été tenu compte.

2- Le fossé partant de l'avaloir (29076\_EPL\_NDBA\_0041) vers la rivière, en longeant la gauche du chemin d'exploitation, puis la voie communale n°4 vers l'oratoire de Toul an Dour, n'est pas représenté. Une partie des eaux pluviales de mon habitation et de mes voisins s'y déverse. Ce fossé devrait être représenté et en aucun cas comblé.

Observation sur l'état des lieux du réseau des eaux pluviales (SADP Guipronvel -phase 1:

En page 42 ainsi que dans l'annexe, j'observe la même anomalie que celle décrite ci dessus (2).